



Cycle Ministériel de Formation Initiale

Acharnement thérapeutique ou euthanasie!

Depuis sa création, il y a 20 ans, sous l'appellation de Tronc commun ministériel, le CMFI a connu de nombreuses évolutions et réformes.

A l'origine, le Cycle Ministériel de Formation Initiale avait eu pour objectif de faire acquérir aux inspecteurs stagiaires les bases de connaissance sur l'environnement ministériel dans le cadre de leurs missions.

L'innovation de cette formation a été le brassage des inspecteurs-stagiaires issus alors de la DGI, DGCP, DGDDI, DGCCRF, et des attachés stagiaires de l'Administration Centrale.

Le bilan dressé par les stagiaires de la session 2011 a déjà démontré une appréciation de plus en plus insatisfaisante de ce cycle de formation.

Les raisons en sont multiples : formation trop théorique avec en particulier une aversion pour les visioconférences, perception négative sur le contenu des principaux modules proposés, enfin le rejet d'un contrôle de connaissance portant sur l'ensemble de cette formation assimilé à du bachotage (100 pages de révision intégrées dans une épreuve en fin de trimestre, où la question CMFI abonde de 3 points la note finale).

Pour la session 2012, le Secrétariat Général et les équipes pédagogiques des directions ont apporté des évolutions dans le contenu de cette formation, qui dure actuellement deux semaines en début de scolarité, contre cinq voilà quelques années !

Autre changement majeur, la mise en place, pour la première année, d'un concours unique d'inspecteur des finances publiques, qui a amené l'administration à abandonner le brassage des stagiaires pour des raisons de logistique et de coûts budgétaires importants.

Pour la promotion 2012/2013, plus de 60% des stagiaires du CMFI sont des internes ! La proportion était exactement inversée voilà quelques années.

Un groupe de travail ministériel s'est réuni le 13 novembre pour examiner le bilan de l'évaluation de cette dernière rentrée et envisager de nouvelles pistes d'évolution.

La synthèse de l'évaluation de la dernière session est la plus critique de toutes celles qui ont été effectuées !

Les critiques majeures perdurent : formation trop théorique et trop scolaire, pas assez d'interactivité, supports trop importants et pas actualisés, formation trop dense.

De plus, les stagiaires regrettent de ne plus pouvoir échanger avec les stagiaires lauréats dans les autres directions ministérielles.

Enfin, la contrainte du contrôle des connaissances pèse toujours sur l'état d'esprit dans lequel les stagiaires conçoivent le CMFI (dont ceux de l'Administration Centrale sont d'ailleurs dispensés !).

Face à une évaluation aussi négative, et après des évolutions contraintes par l'organisation des directions ces dernières années et en tout premier lieu les conséquences réelles de la création de la DGFIP sur la formation initiale des inspecteurs, **FO Finances** a démontré que les objectifs assignés au CMFI n'étaient plus atteints et que l'administration se devait d'en tirer toutes les conséquences en le supprimant, quitte à maintenir un socle commun de connaissances en début de scolarité dans chaque établissement.

C'est tout le contraire qui au final ressort de ce groupe de travail. Sans jamais pouvoir s'opposer totalement à l'argumentaire de **FO**, le Secrétariat Général propose comme solution :

- de réduire d'encore une semaine le CMFI : **en 5 ans, il passerait de 5 semaines à 5 jours !**
- faute de brassage des stagiaires, renforcer le brassage des formateurs,
- **maintenir un contrôle de connaissances**, avec comme argument de maintenir les stagiaires « sous pression » !

Sur ce dernier point, **FO Finances** a fait une proposition alternative : une évaluation des acquis dès la fin du CMFI non notée, pour enlever l'esprit bachotage de l'exercice. Reprise par les autres fédérations présentes, le Secrétariat Général, sans en rejeter totalement l'idée, a bien fait comprendre que tel n'est pas le mandat politique qu'il avait.

Le programme à venir du CMFI est pour le moins indigeste à « avaler » en 5 jours :

► 12h pour présenter les ministères et leur environnement (organisation, missions, modernisation de l'action publique, gestion budgétaire et comptable, environnement local et européen des ministères) !

► 17h pour présenter l'environnement RH et la pratique professionnelle (dialogue social, action sociale, diversité, égalité professionnelle, politique du handicap, management) !

Au final, face à un constat largement partagé sur les carences du CMFI, son inadéquation avec les choix pédagogiques qu'exige une formation initiale, son rejet de plus en plus important par les stagiaires, l'administration paraît hésiter entre l'acharnement thérapeutique ou la mise en œuvre d'une lente euthanasie.

